



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Théophile Briant
Tinténiac

Affaire suivie par :

Angélique BECK

T 02 99 68 02 40

ce.0350051r@ac-rennes.fr

21 avenue des Trente – 35 190 Tinténiac

<https://www.college-theophile-briant-tinteniac.ac-rennes.fr/>

 [@clgtheophilebriant](https://www.instagram.com/clgtheophilebriant)

Tinténiac, le 18 juin 2026

La Principale

Aux

Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Vous demandez l'inscription ou la réinscription de votre enfant au collège Théophile Briant à Tinténiac à compter de la rentrée scolaire 2026 et je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Conformément aux préconisations académiques, la réinscription se fait en ligne via Edu Connect. Vous allez devoir vérifier et corriger en ligne les renseignements concernant votre enfant et vos données administratives. Je vous remercie d'être très vigilant lors de la saisie ou de la modification de vos données.

Informations importantes

Mardi 1er septembre 2026 à 8h30 : RENTRÉE DES ELEVES DE 6^{ème}. Accueil sur la cour du collège puis appel des élèves par classe. A cette occasion, les parents d'élèves de 6^{ème} seront reçus par l'équipe de direction pour une réunion d'information de 8h45 à 09h30 dans le self du collège.

Mercredi 02 septembre 2026 à 8h30 : RENTRÉE DES ELEVES DE 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, ils seront pris en charge par leur professeur principal de 8h30 à 10h20.

- Les élèves de 6^{ème} seront avec leur professeur principal de 8h30 à 10h20 puis commenceront les cours à 10h20 (après la récréation du matin).
- Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} seront avec leur professeur principal de 8h30 à 10h20 puis commenceront les cours selon leur emploi du temps après la récréation du matin de 10h20.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Il vous appartient de faire les démarches auprès de BreizhGo

DEMI PENSION : L'inscription à la cantine se fait, dès maintenant, en ligne via le lien :

<https://www.ille-et-vilaine.fr/tarifcation>

ASSURANCE SCOLAIRE : L'attestation d'assurance scolaire sera à donner le jour de la rentrée au professeur principal.

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ : Les certificats de scolarité seront téléchargeables par les familles via Toutatice. En cas de besoin, merci de contacter le secrétariat par mail au ce.0350051r@ac-rennes.fr

BOURSES : L'étude des droits à une bourse est automatique. Veillez à bien renseigner l'encart « Etude automatique du droit à bourse » lors de la téléinscription si vous ne l'avez pas fait l'an dernier.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE : Si votre enfant n'a pas de pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), vous devez prendre rendez-vous dans une mairie qui les délivre pour en établir une rapidement. Elle sera indispensable

pour tout séjour scolaire et elle est obligatoire en 3^{ème} pour la passation des épreuves du DNB (Diplôme National du Brevet).

COORDONNEES : Une adresse mail valide vous sera demandée pour la correspondance avec le collège. Tout changement intervenant en cours de l'année scolaire (domicile, téléphone, situation familiale) devra être signalé par écrit ou par mail au secrétariat, accompagné d'un justificatif si besoin.

La fiche infirmerie à compléter et le document sur votre choix du régime d'entrée et sortie sera distribuer à votre enfant le jour de la rentrée.

ABSENCES : Tout au long de l'année, en cas d'absence imprévue de votre enfant, merci de prévenir dès le matin la vie scolaire au 02.99.68.00.00, ou via Pronote, ou à l'adresse mail de la vie scolaire : vie-scolaire.0350051r@ac-rennes.fr

Horaires des cours du lundi au vendredi (sauf mercredi : pas de cours l'après-midi)

	Début	Fin
OUVERTURE DU COLLEGE à 8h00		
M1	8H30	9h25
M2	9H30	10h25
RECREATION	10H25	10h37
M3	10H40	11h35
M4	11H40	12h35
TEMPS MERIDIEN	12H35	13h00 ou 13h55
S1	13H00	13h52
S2	13H55	14h50
RECREATION	14H50	15h02
S3	15H05	16h00
S4	16H05	17h00
FERMETURE DU COLLEGE à 18h00		

Les équipes du collège restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir mes sincères salutations.

Angélique BECK
Principale

